

Barron (John Penrose), *The Silver Coins of Samos*

L. Lacroix

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Lacroix L. Barron (John Penrose), *The Silver Coins of Samos*. In: Revue belge de philologie et d'histoire, tome 45, fasc. 2, 1967. Histoire (depuis l'Antiquité) — Geschiedenis (sedert de Ottidheid) pp. 497-500;

[https://www.persee.fr/doc/rbph\\_0035-0818\\_1967\\_num\\_45\\_2\\_2685\\_t1\\_0497\\_0000\\_2](https://www.persee.fr/doc/rbph_0035-0818_1967_num_45_2_2685_t1_0497_0000_2)

---

Fichier pdf généré le 13/04/2018

R. Morrow's article in *Plato and Aristotle in Mid-Fourth Century* (ed. G. E. L. Owen and I. Düring), which rather tentatively suggests that when Aristotle wrote *Politics* II chap. 6 he knew only *Laws* III-VII. But the topics in these books of the *Laws* are picked up in other books, so we cannot really be sure that Aristotle did not know these too. (For example, *Politics* 1265a 8-9 could refer to *Laws* 839cd, and 1266a 26-7 could refer to 945e). Moreover, *Politics* II, chap. 11 1274b 11 must refer to *Laws* II (671d), and chap. 9 1271b 1 almost certainly refers to the very first pages of *Laws* I (but cf. 688a and 705d) — so where does that leave Ryle's thesis? Could it not be that *Laws* III-VII simply contained the constitutional « meat » that interested Aristotle, who therefore ignored the criminal law and other topics of the later books? Ryle certainly oversimplifies the situation, but it would obviously repay investigation.

It could be that Plato did abandon the Forms and Ryle's dating could nevertheless be all wrong. But it is unlikely that we shall ever be offered such a systematic chronology to support the new interpretation of Plato. It will not be enough to dismiss this book as well-written rubbish: in spite of its eccentricities, it deserves to be taken seriously — but with a grain of salt, too. — Trevor J. SAUNDERS.

**Barron (John Penrose)**, *The Silver Coins of Samos*, Londres. Athlone Press, 1966; 1 vol. in-8°, XII, 244 pp., 32 pll.

Si l'on compare l'ouvrage de J. P. Barron à l'étude que P. Gardner avait publiée en 1882 sous le titre *Samos and the Samian Coins*, on pourra mesurer aisément tous les progrès accomplis depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le domaine de la numismatique grecque. Grâce à J. P. Barron nous disposons maintenant, pour le monnayage d'argent de Samos, d'une monographie qui soutient la comparaison avec les meilleurs travaux de ce genre. L'auteur a su tirer parti d'un matériel numismatique fort abondant, dispersé dans les collections publiques et privées. Pour les tétradrachmes antérieurs à l'époque hellénistique, l'ouvrage constitue même un véritable corpus.

Un classement méthodique et raisonné a permis à J. P. Barron de distinguer cinq périodes dans l'histoire de la monnaie samienne. A la période archaïque (600-490), fait suite la période dite de la « pentécontaétie » (490-439) marquée par la frappe de tétradrachmes et de pièces divisionnaires de poids samien. L'auteur examine ensuite le monnayage de la fin du V<sup>e</sup> siècle, correspondant à l'époque de la guerre ionienne (412-404), monnayage caractérisé par l'emploi de l'étalon attique, puis les monnaies de poids rhodien frappées entre 398 et 365, alors que Samos avait recouvré son indépendance, et, enfin, les émissions de l'époque hellénistique, ce qui nous conduit jusqu'aux environs de 200 av. J.-C.

J. P. Barron ne s'est pas contenté de décrire et de classer les monnaies d'argent de Samos. Il s'est efforcé de les associer aux principaux événements qui ont marqué l'histoire de l'île. Quand on connaît les difficultés que ren-

contrent les spécialistes de la numismatique grecque pour dater les émissions de numéraire, on se rend parfaitement compte que des recherches de ce genre ne peuvent toujours aboutir à des résultats certains. L'auteur ne l'ignore pas ; il reconnaît dans sa préface que l'on pourra interpréter les faits d'une manière quelque peu différente et préférer d'autres solutions. Mais son ouvrage offre une base solide et tous ceux qui voudront reprendre sur l'un ou l'autre point l'étude du monnayage de Samos devront nécessairement s'y reporter. Je me bornerai ici à indiquer quelques-unes des questions qui retiendront plus particulièrement l'attention des historiens.

Nous savons par les textes que le célèbre Polycrate, voulant dissuader les Lacédémoniens de prolonger le siège de Samos, recourut à une ruse. Il fit distribuer dans le camp adverse une monnaie frappée spécialement à cette intention ; il s'agissait de pièces de plomb recouvertes d'une mince feuille d'or et qui offraient ainsi les apparences d'un numéraire de bon aloi. Hérodote, qui raconte cette histoire (III, 56), ne semble pas la prendre très au sérieux. On ne peut douter cependant de l'existence de cette monnaie obsidionale, puisqu'on en a retrouvé des exemplaires. Ils portent au revers deux empreintes rectangulaires, identiques à celles qui décorent les pièces d'électron émises entre 600 et 525 av. J.-C.

C'est à la monnaie samienne également que l'on devra rattacher les pièces frappées par les Samiens qui étaient venus s'installer à Zancle en Sicile et qui finirent par être expulsés par le tyran de Rhégion, Anaxilas. Ce monnayage des Samiens de Zancle, qui porte au droit un masque de lion de face et, au revers, une proue de bateau, avait déjà retenu l'attention de plusieurs spécialistes. J. P. Barron s'est surtout efforcé d'en déterminer les limites chronologiques, ce qui lui a permis de le situer entre 494/93 et 490/89.

Les rapports avec Athènes posent des problèmes plus compliqués. Pour le décret sur la circulation de la monnaie athénienne, J. P. Barron a cru pouvoir adopter la date de 448. Il faut bien dire, cependant, qu'il subsiste à ce sujet de graves incertitudes et je dois avouer que les raisonnements de l'auteur ne m'ont pas entièrement convaincu. Il semble maintenant établi que le fragment de Cos, dont il est question p. 85, n'est pas en marbre du Pentélique (voir l'article de A. Georgiadès et W. K. Pritchett, dans *BCH*, 1965, p. 400 ss.). Rien ne permet non plus d'affirmer qu'une inscription attique contenant un sigma à trois branches doive nécessairement se situer avant 446. Dans ces conditions, il me paraît dangereux de faire intervenir la date présumée du décret pour fixer, en fonction de cette date, la chronologie du monnayage de Samos.

Les tridrachmes au type d'Héraclès étouffant les serpents, frappés par toute une série de villes et destinés sans doute à commémorer une alliance militaire, ont suscité aussi pas mal de controverses. J. P. Barron se range à l'avis de G. L. Cawkwell, qui place cette alliance immédiatement après la victoire remportée par Conon à Cnide en 394 sur les Lacédémoniens. En fait, c'est l'opinion soutenue jadis par Waddington qui se trouverait ainsi confirmée.

En ce qui concerne le motif qui a servi d'emblème à cette ligue antipartiante, j'ai fait observer ailleurs, en invoquant un texte de Pindare (*Ném.*, I, 40 ss.), que la représentation d'Héraclès étouffant les serpents devait constituer pour les alliés un présage du succès réservé à leurs entreprises (voir mon article sur les types des monnaies grecques, dans *L'information d'histoire de l'art*, 5, 1960, p. 122).

Parmi les séries de monnaies frappées à Samos au cours de la période hellénistique figurent des tétradrachmes aux types d'Alexandre le Grand, où l'image de Zeus assis est accompagnée d'une proue de bateau. Sur un de ces tétradrachmes, la proue est surmontée d'un cratère, analogue à celui qui apparaît en symbole sur des tétroboles de la même époque ; la proue et le cratère se retrouvent du reste associés sur une pièce de bronze dont ils ornent le revers. Le paon, qui figure dans le champ d'un autre tétradrachme, est aussi un motif caractéristique, dont l'emploi est attesté par des tétroboles et des dioboles.

Dans son introduction, J. P. Barron s'est intéressé plus particulièrement aux types monétaires de Samos et à leur signification. A propos du masque de lion, emblème habituel de la monnaie samienne, J. P. Barron rappelle le témoignage des auteurs anciens, selon lequel une peau de lion était jetée aux pieds de la statue d'Héra. Ce type monétaire ferait donc allusion au culte de la déesse. On peut en dire autant de la protomé de bœuf ou de vache. Il convient d'ajouter que l'animal porte parfois un collier, comme s'il s'agissait d'une bête de trait, ce qui permettrait d'évoquer la procession au cours de laquelle, pour commémorer les noces d'Héra, on promenait la déesse sur un char attelé de bœufs.

Le sanglier ailé semble plus difficile à interpréter. Faut-il songer à la légende d'Ankaïos, tué par un sanglier ? Mais ce motif, attesté aussi à Clazomènes et à Ialysos (voir p. 5, n° 9, où on lira pl. XXXV, au lieu de pl. XXV), se rattache à une imagerie d'origine orientale, qui paraît avoir essentiellement un caractère prophylactique. En revanche, on n'hésitera pas à suivre J. P. Barron lorsqu'il met la proue de bateau en rapport avec la puissance navale de Samos et la branche d'olivier, avec les richesses naturelles de l'île (Samos, fameuse pour la qualité de son huile, est appelée *ἐλαιόφυτος* par Eschyle, *Perses*, 882). Parmi les symboles qui décorent les monnaies de Samos, on notera la présence d'un œil. J'ignore s'il s'agit, comme le pense J. P. Barron (p. 53), de l'œil que l'on peignait sur les proues des bateaux et je me bornerai à faire observer qu'il existe, dans la numismatique grecque, d'autres exemples de ce motif apotropaïque (voir mon article, *La chouette et le croissant sur les monnaies d'Athènes*, dans *L'Antiquité classique*, 35, 1965, p. 142, n. 58).

Je ne voudrais pas terminer ce compte rendu sans souligner encore une fois les mérites d'un ouvrage qui constitue une importante contribution à la numismatique et à l'histoire de Samos. Le catalogue, fort bien illustré, est déjà par lui-même un instrument de travail de premier ordre. Pour résumer

mon impression, je dirai que J. P. Barron me semble avoir pleinement réalisé son dessein ; il a réussi à établir une chronologie valable de la monnaie d'argent de Samos et à nous donner de cette monnaie une description aussi complète et aussi précise que possible. — L. LACROIX.

**Pfiffig (Ambros Josef).** *Religio Iguvina*. Vienne, Hermann Böhlau, 1964 ; un vol. gr. in-8° de 119 pp. et VIII pl. h. t. [= ÖST. AK. WISS., PHIL.-HIST. KL., DENKSCHRIFTEN, 84. Bd.].

Outre le texte même (avec traduction allemande (pp. 11-31) et la photographie (pl. I-VIII) des Tables Eugubines, et une bibliographie (pp. 7-9), on trouvera ici des « études de philologie et d'histoire des religions » articulées en trois parties : le panthéon (§§ 1-30, pp. 33-60), le sacrifice (§§ 31-86, pp. 61-99), la prière (§§ 87-107, pp. 101-115), avec une brève conclusion (§ 108, pp. 117-119) ; bien que chacune des trois parties s'ouvre par une table des matières assez détaillée, on regrettera, pour la commodité de la consultation, l'absence d'un index renvoyant, pour chaque mot, aux paragraphes du livre où il est discuté.

La reconstruction met en jeu des données internes et externes. Données proprement philologiques (p. ex., les associations de noms divins + épithètes) ; données combinatoires (groupements des dieux, notamment en triades ; affectation de tels ou tels rites à telles ou telles divinités, etc.) ; spéculations étymologiques (d'inégale probabilité) ; confrontations avec d'autres systèmes théologiques connus par des textes (on observera la part minime ici réservée aux références osques, et la part importante accordée aux références étrusques, qui sont malheureusement d'interprétation souvent contestable) ; etc. On signalera et discutera ci-dessous les principales conclusions auxquelles aboutit ce travail, ingénieux et souvent fragile (sans qu'il nous ait semblé utile de distinguer ici les hypothèses d'autres chercheurs adoptées par Pfiffig de celles qui sont dues à l'auteur lui-même).

a) La religion d'Iguvium aurait recueilli et assimilé le vieux culte des civilisations mégalithiques. Assomption qui repose, d'une part (accessoirement) sur l'interprétation de *spinia*, d'autre part (principalement) sur celle de *grabouie*. — C'est seulement dans un détail des sacrifices à (dat.) *hunte iuvie* (II a 33-39) qu'intervient l'objet *spinia* vers lequel (*spinam-añ* II a 33) on se dirige, devant ou auprès duquel (*perit spinia* II a 36 ; *spiniam-a* II a 37) on procède à certains rites, et qui est lui-même ensuite oint (*spina umtu* II a 38). Qu'il s'agisse d'une pierre dressée, est compatible avec (mais non requis par) le contexte, et illustrable (plutôt que démontrable) par des rapprochements étymologiques vagues (comme celui de gr. *σφήν*) ; a-t-on le droit de sauter à une affirmation aussi péremptoire que celle-ci (p. 50) ; « die *spina* ist nichts anderes als einer der Menhire der Megalithkultur » ? Mais, même si l'hypothèse était vraie, elle ne concernerait qu'un élément tout à fait isolé du rituel Eugubin. — Reste la Grande Triade d'Iguvium, dont l'auteur ne nie nulle-